

Les 5 clés de succès du chef de projet

DUNOD

Tout le catalogue sur
www.dunod.com



Dessin : Olivier Prime

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014
5 rue Laramiguière, 75005 Paris
www.dunod.com

ISBN 978-2-10-071692-0

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^o et 3^o a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Avant-propos

Vous voilà chef de projet : bravo ! On pressent ou reconnaît en vous les qualités indispensables à la mission. Les délais sont fixés, l'objectif global défini. Maintenant, à vous de jouer... Mais comment ? Tant de projets patinent faute de pilote averti ! Si ce projet est une première pour vous ou si vous vous demandez par quel bout en prendre le pilotage, ce livre est fait pour vous !

Qu'il s'agisse de changer une organisation, modifier des *process*, lancer un produit ou de tout autre type de projet, votre réussite dépend de votre capacité à activer certains leviers. En voici les clés.

Simple et facile d'accès, *Les 5 clés de succès du chef de projet* est un vrai gage de montée en compétences. En un temps minimum, vous allez acquérir les réflexes du chef de projet : à vous la phase d'initialisation fiabilisée et le projet clairement structuré ! Succès assuré dans le management des parties prenantes, garantie de maîtriser les risques !

Suivez pas à pas *Les 5 clés de succès du chef de projet*. Vous y trouvez la méthode pour organiser, planifier et piloter le projet. Fort des conseils et exemples développés, vous voilà armé pour conduire votre équipe jusqu'à l'objectif visé.

Les 5 clés de succès du chef de projet propose :

- un quiz d'entrée pour vous mettre en appétit ;
- l'essentiel des connaissances à maîtriser ;
- des notions clairement et simplement expliquées ;
- des exemples précis ;
- un lexique français/anglais.

Avec *Les 5 clés de succès du chef de projet*, déployez votre talent de chef de projet !

Pour aller plus loin, rendez-vous sur le site du livre



www.csp.fr/livreCP

Sommaire

- 03 Avant-propos
- 06 Quiz
- 09 **Clé 1** Placer l'humain au cœur de la démarche
- 25 **Clé 2** Fiabiliser le projet : assurer l'initialisation
- 43 **Clé 3** Structurer le projet
- 63 **Clé 4** Manager les parties prenantes
- 77 **Clé 5** Piloter le projet et manager les risques
- 95 Lexique

Quiz

Une ou plusieurs réponses sont possibles.

-
- 1.** Le chef de projet est amené à travailler avec un groupe d'équippers projet. Sa priorité est de
- a.** distribuer les tâches à chaque membre de l'équipe.
 - b.** transformer ce groupe de personnes en une équipe.
 - c.** les informer des règles de pilotage.
-
- 2.** La phase de planification du projet consiste à
- a.** construire le planning de Gantt du projet.
 - b.** structurer le projet en grandes familles de tâches.
 - c.** planifier les points de pilotage du projet.
-
- 3.** Le recensement des parties prenantes d'un projet
- a.** est de la responsabilité du sponsor du projet.
 - b.** se réalise en fin de projet pour alimenter le bilan de projet.
 - c.** fait partie intégrante des missions du chef de projet.
-
- 4.** La communication dans le projet inclut
- a.** les actions de communications formalisées dans le planning.
 - b.** la présentation au sponsor des résultats finaux du projet.
 - c.** la communication informelle du chef de projet (les temps de partage, de rencontre).
-
- 5.** Le contrat de projet (lettre de mission de projet) est
- a.** un document contractuel rédigé par le client externe.
 - b.** un document écrit par le sponsor pour le comité de direction.
 - c.** déclenché par le chef de projet qui le fera valider par le sponsor.
-

-
- 6.** Que faire si le chef de projet identifie un risque fort de rejet de son projet par le personnel qui en subit les conséquences?
- a.** Considérer le rejet comme normal : le personnel va forcément adhérer au projet avec le temps.
 - b.** Mettre en place des actions de communication adaptées auprès du personnel pour le faire adhérer au projet.
 - c.** Intégrer ce risque dans le pilotage du projet.
-
- 7.** Le management des risques dans le projet consiste à
- a.** identifier les risques principaux du projet et proposer des plans de secours pour réagir en cas d'apparition du risque.
 - b.** fiabiliser le planning de Gantt.
 - c.** minimiser l'apparition des risques majeurs identifiés.
-
- 8.** Un chef de projet devrait pouvoir s'appuyer sur
- a.** sa compétence technique et son expertise opérationnelle.
 - b.** ses compétences humaines, de leadership.
 - c.** ses compétences en management de projet (méthodes, outils).
-

Réponses :
1 b ; 2 a, b, c ; 3 c ; 4 a et c ; 5 c ; 6 b et c ; 7 a, b, c ; 8 a, b et c

